



# *Ville de Cerny*

## *Essonne*

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2014**

Date de convocation : 5 juin 2014

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date d'affichage : 5 juin 2014

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de conseillers votants : 22

L'an deux mille quatorze, le douze juin à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Maire, à la suite de la convocation adressée le 5 juin 2014.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mme LEPAGE,  
Mme BOUCHARD, M. LAUNAY, Mme PROUST,  
Mme MITTELETTE-ROUISSI, M. ROTTEMBOURG,  
Mme PANNETIER, M. LACOMME, Mme BARBERI, M. GUEZO,  
Mme DENOYER, M. MOUCHET, M. LEFORT, M. HERMANT,  
Mme CHOUPAY, M. BERTHELOT, Mme MATISSE, M. NOURRIN

M. CARNOT est arrivé au point n° 3

Ont donné pouvoir : M. Alain PRAT à Mme Marie-Claire CHAMBARET  
Mme Nadine THOMAS à Mme Monique PANNETIER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Elisabeth PROUST

#### **N° 2014 / VI / 2 - 7.1 RESTAURATION SCOLAIRE : TARIF A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2014**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil Municipal n° 2013 / V / 4 – 7.1 du 23 mai 2013 fixant à 3.30 € le tarif du repas servi au sein du restaurant scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013,  
CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser ce tarif,  
L'exposé du Maire ayant été entendu,

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **par 18 voix POUR et 4 ABSTENTIONS** (M. HERMANT, Mme CHOUPAY, M. BERTHELOT, M. NOURRIN)

**FIXE** le tarif du repas servi au sein du restaurant scolaire municipal à 3.32 €, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014,

**AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,  
Maire de Cerny,



Publiée le : 16 juin 2014  
Transmise le : 17 juin 2014